

Communiqué du maire

Restrictions sanitaires

Jeudi 1^{er} avril 2021

Ville de Verrières-le-Buisson

Hôtel de Ville

Place Charles de Gaulle

91370 Verrières-le-Buisson

Chères Verriéroises, Chers Verriérois,

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, de nouvelles mesures ont été annoncées ce mercredi 31 mars par le Président de la République. Elles sont applicables sur tout le territoire à compter du mardi 6 avril et pour au moins quatre semaines.

Les restrictions en vigueur depuis le 24 mars restent applicables à savoir l'interdiction des déplacements au-delà de 10 km (sauf pour motif impérieux et sur présentation d'un justificatif) et l'application d'un couvre-feu de 19h à 6h.

Les crèches, écoles et accueils périscolaires sont contraints de fermer leurs portes pour trois semaines. La Ville met en place un accueil minimum pour les enfants des personnels prioritaires. Le Pôle famille, mobilisé dès le début de la semaine pour anticiper les annonces gouvernementales organise actuellement cet accueil, et a déjà contacté de nombreuses familles concernées.

Vos services municipaux restent ouverts et accessibles aux horaires habituels. Les rendez-vous pris sur l'Espace Citoyen de la Ville sont à privilégier, notamment pour l'ensemble des démarches liées au guichet unique.

Le service social et le CCAS de la commune sont toujours mobilisés pour toute la campagne de vaccination, et pour venir en aide aux personnes âgées et aux personnes vulnérables, avec la poursuite de tous les dispositifs existants (portage de repas à domicile, transport individuel, aide à domicile, etc.).

Comme le prévoit le décret du 24 mars 2021 relatif au confinement, seuls les commerces vendant des produits de première nécessité, ainsi que les coiffeurs, fleuristes et libraires, peuvent rester ouverts. Les autres vous proposent des services de livraison ou de commande à emporter. Tous les commerçants et restaurants verriérois se sont mobilisés afin de pouvoir s'adapter et vous offrir le meilleur service possible. Le marché de l'Hôtel de Ville reste ouvert comme d'habitude les mercredis et samedis de 8h à 13h, mais uniquement pour les produits alimentaires.


Les structures sportives sont fermées, sauf dérogations expresses nationales, les équipements culturels et associatifs sont fermés au public.

Les parcs et jardins, ainsi que le Bois de Verrières, restent ouverts pour les promenades ou l'activité physique individuelle. J'attire votre attention sur la nécessaire observation des règles relatives aux déplacements (pas de regroupement au-delà de 6 personnes dans l'espace public, respect de la distanciation sociale, port du masque...).

Je connais les difficultés de vivre de nouvelles restrictions mais je sais pouvoir compter sur votre civisme pour que, tous ensemble, nous luttons contre la propagation de ce virus.

Ces mesures feront l'objet de contrôle par les forces de l'ordre. Il est de la responsabilité de chacun de les respecter.

François Guy TRÉBULLE
Maire de Verrières le Buisson
Vice-Président de Paris-Saclay

Tenez vous en bien !


Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Verrières-le-Buisson

Verrières-le-Buisson

